

Quels sont les objectifs ?

Vous apporter un soutien technique et financier pour réhabiliter votre logement

- Réduction des factures énergétiques
- Amélioration du confort des logements
- Adapter les logements pour le maintien au domicile ou face à des situations de handicap
- Résorber les situations d'habitat dégradé ou inconfortable
- Mise aux normes des équipements vétustes
- Favoriser la maîtrise des charges de copropriété

Vous conseiller et vous aider à financer vos travaux d'économie d'énergie

- Changer le mode de chauffage, isoler les combles, et les murs, changer les menuiseries extérieures, installer une ventilation performante, utiliser des énergies renouvelables.
- Résorber les situations de précarité énergétique.

Opération
Programmée de
l'Amélioration de
l'Habitat



Quels sont les avantages ?

L'opération engagée sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine vous donne l'opportunité de réaliser votre projet de rénovation grâce à :

Des **conseils gratuits** et personnalisés

Par un **opérateur spécialisé et neutre** : **Informations et conseils**, permanences à l'Hôtel Communautaire, visites sur place, **étude de faisabilité** de votre projet, **expertise technique**, assistance dans le montage et le suivi des dossiers de financements, optimisation de **vos aides financières**.

Des **aides financières**

- Anah** (Agence nationale de l'habitat)
- Fonds Commun d'Intervention** de la **Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine** et de la région Grand Est.
- Des caisses de retraites au cas par cas
- Action logement pour les salariés et retraités du secteur privé.

Sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants leur logement à titre de résidence principale.

Sous conditions de location à loyer maîtrisé pour les propriétaires bailleurs.

Sous conditions d'éligibilité pour les copropriétés fragiles.

Des **avantages fiscaux**

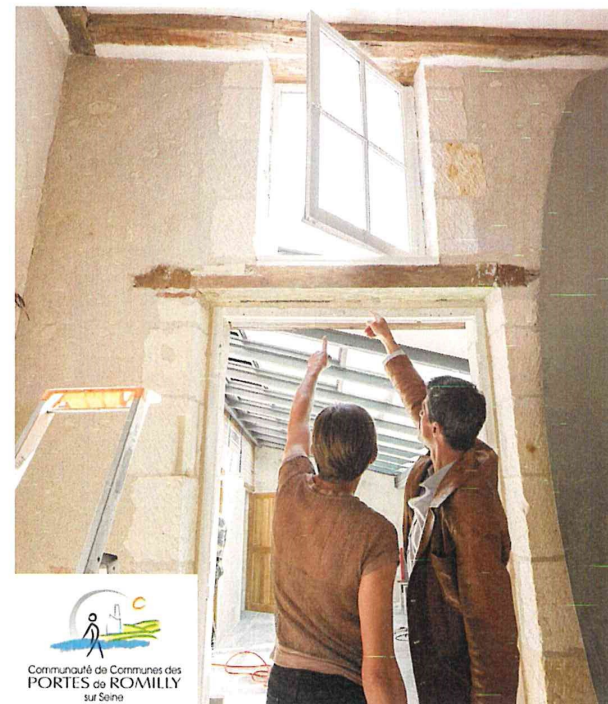
L'éco prêt à taux zéro et la TVA réduite pour les travaux d'économie d'énergie.

Contactez dès maintenant le bureau d'étude
CDHU Soliha10 missionné par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine.



Vous êtes propriétaire?

Vous envisagez des travaux dans votre logement?



**NOTRE MISSION, VOUS ACCOMPAGNER
GRATUITEMENT POUR**

**RÉDUIRE VOS DÉPENSES D'ÉNERGIE
MOBILISER LE PARC LOCATIF
ADAPTER VOTRE LOGEMENT**

Qui est concerné ?

Les propriétaires occupants

-Pour réaliser des **économies d'énergie**



-Pour prendre en compte des situations d'inconfort ou de **pertes d'autonomie**

-Conditionné au respect des plafonds de ressources

Vous pouvez vérifier les barèmes auprès de votre bureau d'étude CDHU en toute confidentialité. Pour cela munissez vous de votre dernier avis d'imposition sur le revenu avant de prendre contact.

Les propriétaires bailleurs

-Pour **louer** avec un loyer maîtrisé
-Pour réaliser des économies d'énergie



Les copropriétés fragiles



-Pour les syndicats de copropriétés fragiles ou en difficulté
-Pour réaliser des économies d'énergie

Aides financières

**Assistance administrative
et technique gratuite**

Sous réserve d'éligibilité

Les travaux éligibles :

-Chauffage, isolation, menuiseries, ventilation
-Adaptation du logement, douche adaptée, aménagement intérieur/extérieur

Les Financeurs :

-Anah
-Communauté de Communes des Portes de Romilly sur Seine
-Région Grand Est
-Caisses de retraites
-CAF



Artisan RGE obligatoire.

Pour trouver un professionnel dans votre secteur

www.faire.gouv.fr

Rubrique, trouver un professionnel.



Informez vous !

Par téléphone ou courriel :

CDHU-Soliha 10



9 bis, place des Martyrs pour la libération
10100 ROMILLY SUR SEINE

03 25 76 70 98

opah.romilly@cdhu.fr

Permanences :

Hôtel Communautaire
Sur rendez vous

Tous les 2^{ème} lundi matin du mois

Tous les 4^{ème} jeudi après-midi du mois

A domicile sur rendez-vous

(Hors période de congés en décembre et en août)



Communauté de Communes des
PORTES de ROMILLY
sur Seine

Avec le soutien de

